

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUBIAT
PROJET : REHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE A
AUBIAT

C. C. T. P.

(CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES)

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 01/08/2017

LOT 10 VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURES

ARCHITECTES

BOURBONNAIS JACOB 9 PLACE MARECHAL FAYOLLE - 63000 CLERMONT FD.
TEL. 04.73.19.03.58 - FAX 04.73.19.02.97

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

VRD

A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- * Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- * Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour

B. NORMES

Les normes européennes Eurocodes (*transposées en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

Normes Françaises Homologuée (NF) : conformément au décret n° 84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

Les fascicules de documentation (FD) sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

C. DIVERS

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables

Normes NF P 98 et suivantes. Chaussées et routes.

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le Maître d'Ouvrage.

D. MODE DE METRE

Les quantités prévues au DPGF correspondent à des ouvrages mis en œuvre et réellement exécutés, sans tenir compte des chutes, pertes ou foisonnements divers. L'entrepreneur du présent lot doit inclure dans ses prix unitaires la valeur des dites chutes, pertes ou foisonnement.

Les travaux de terrassement ou de remblaiement, quel qu'ils soient ne tiennent pas compte du foisonnement des terres ou des matériaux employés.

E. PROTECTION - SIGNALISATION

Barrières de protection, panneaux de signalisation ou gardiennage sur rue si nécessaire, à la charge du présent lot pendant la durée des travaux.

F. VOIE PUBLIQUE

Avant d'exécuter tous travaux sur le domaine public, l'Entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les services intéressés, et effectuera toutes les démarches administratives nécessaires. L'Entrepreneur du présent lot aura à sa charge l'entretien des chaussées et trottoirs rétablis provisoirement jusqu'à la réfection définitive ou jusqu'à la réception.

G. NOTE IMPORTANTE

La composition des différentes chaussées décrites ci-après est donnée à titre indicatif, en tout état de cause, l'ensemble des aires et voiries intérieures devront résister au passage des véhicules de 13 tonnes (4 tonnes sur l'essieu avant et 9 tonnes sur l'essieu arrière, ceux-ci distants de 4.50 ml).

H. TRAVAUX DE REGARDS

Les regards de visite seront en béton de ciment n° 3 sur une hauteur variable, préfabriqués ou non.

Le fond des regards sera constitué par des plans inclinés. La partie supérieure qui recevra le tampon sera une dalle en béton armé de 15 cm d'épaisseur. L'épaisseur des parois de 10 cm environ, celle du radier de 15 cm sous la génératrice inférieure de la canalisation (demi coquille dans la traversée du regard). Les parois intérieures devront être parfaitement lisses, sans creux ni balèbres.

Si la profondeur du regard excède 100 cm, il sera prévu des échelons avec crosse de descente en acier galvanisé et ces dimensions seront portées à 80* 80 cm.

L'étanchéité des regards sera assurée par un enduit hydrofuge au ciment lissé de 2 cm d'épaisseur, angles arrondis à la bouteille. Le raccordement avec les canalisations d'arrivées et de départ sera parfaitement étanche.

I. RESEAUX D'EVACUATION

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUBIAT
PROJET : REHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE A AUBIAT

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 01/08/2017

LOT 10 VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURES

L'entreprise du présent lot doit effectuer avant réception les essais et vérifications prévus par les documents Techniques COPREC CONSTRUCTION n° 1 et 2 d'Octobre 1998 (publiés dans Le Moniteur du 06/11/98 n° 4954).

Les résultats de ces essais seront consignés dans des procès-verbaux et seront envoyés pour examen au bureau de contrôle.

1 REVETEMENTS

1.1 Revêtement en stabilisée

Exécution de revêtement en stabilisée, composée de :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
- * Couche de fond en concassé basaltique 0/60 sur 25 cm d'épaisseur compacté.
- * Couche de base en semi concassé basaltique 0/16 sur 5 cm d'épaisseur.
- * Couche de finition de 5 cm d'épaisseur en sable concassé fin, rouge ou ocre soigneusement compacté.

Localisation :

Pour accès au bâtiment depuis la rue.
Pour place de parking handicapé.
Suivant plan de masse.

1.2 Pavés granit

Fourniture et pose de pavés en granit et comprenant :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
- * Couche de fond en graves compactées de 30 cm d'épaisseur.
- * Forme béton de 5 cm mini brut coulée à l'avancement et permettant la pose et le scellement des pavé ci-après.
- * Pavés en granit de 10* 10 cm environ avec 1 face finition bouchardée et les autres faces éclatés posées sur la forme béton fraîche ci-avant.
- * Battage nécessaire pour obtenir une surface plane
- * Rejointoiement au mortier de ciment.
- * Pavés de coloris gris.
- * Compris coupes et découpes autour des regards et toutes sujétions.

Localisation :

Devant porte d'entrée hall, parvis et salle de réunion.
Cheminement pour PMR.
Devant salle des fêtes.
Suivant plan de masse.

1.3 Bordures ciment type P1.

Fourniture et pose de bordures en ciment naturel. Compris :

- * Fouilles en rigoles, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Béton de fondation pour scellement des bordures.
- * Fourniture et pose de bordures, compris réglage et mise à niveau.
- * Blocage béton de chaque côté des bordures.
- * Bordure type P1

Localisation :

Entre espaces verts et zones circulables.
Sur revêtement en stabilisé au droit de la place de parking handicapé.
Suivant plan de masse.

1.4 Panneaux pour signalétique PMR.

Panneaux en polyester rigide pour signalétique, compris piquet en acier galvanisé scellé au sol, tous accessoires et toutes sujétions pour une finition parfaite. Panneaux portant l'inscription "Place Handicapés"

Localisation :

Signalisation verticale devant places handicapés.

2 CANALISATIONS

2.1 Nota Important.

L'entreprise devra faire la reconnaissance du puits existant sur le passage véhicules d'accès au bâtiment avant tous travaux de réseaux et de canalisations.

2.2 Socle béton pour mats d'éclairage.

Socle béton pour support, compris terrassement, béton, coffrage et toutes sujétions.

Localisation :

Position suivant plan de masse.

2.3 Tranchées pour canalisations.

Tranchée commune ou isolée pour canalisations, comprenant :

- * Fouilles en rigoles. Terres chargées en camion et évacuées aux décharges publiques.
- * Lit de sable pour enrobage des canalisations.
- * Remblais en tout venant soigneusement compacté.

Localisation :

Position suivant plan de réseaux.

2.4 Tranchée pour fourreaux.

Tranchée commune ou isolée pour passage des fourreaux, comprenant :

- * Fouilles en rigoles. Terres chargées en camion et évacuées aux décharges publiques.
- * Lit de sable pour enrobage des fourreaux. Remblais en tout venant soigneusement compacté.

Localisation :

Pour EDF, FT, éclairage extérieur et pompe de relevage.
Position suivant plan de réseaux.

2.5 Canalisation Pvc.

Fourniture et pose avec pente constante et nécessaire de canalisations "Pvc compact" Série Assainissement Compris tous accessoires tel que coudes, tés, culottes etc. pour changement de direction, lit de sable pour enrobage des canalisations et toutes sujétions pour raccordement étanche sur regards ou canalisations existantes. Pose dans tranchées.

Localisation :

Pour réseau EU/EV.
Position suivant plan de réseaux.

2.6 Fourreaux pour lignes souterraines de télécommunications

Fourniture et pose dans tranchée de gaines PVC-U, pré manchonnées, à coller à une extrémité. Tube conforme à la norme NF T 54-018. Compris rayons de grande courbure nécessaires, lit de sable pour enrobage des gaines, aiguille de tirage en fil nylon 60 daN et grillage avertisseur.

Localisation :

2 fourreaux de 42/45 pour réseau FT.
Position suivant plan de réseaux.

2.7 Fourreaux ERDF.

Fourniture et pose dans tranchée de Tubes de Protection des Câbles conforme à la norme NF C 68-171. Compris rayons de grande courbure nécessaires, lit de sable pour enrobage des fourreaux, manchons, aiguille de tirage en fil nylon 60 daN et grillage avertisseur.

Localisation :

1 fourreau de diamètre 90 pour réseau EDF.
1 fourreau de diamètre 50 pour éclairage extérieur.
1 fourreau de diamètre 50 pour pompe de relevage.
Position suivant plan de réseaux.

2.8 Regards Eu/Ev et tapiots fonte

Exécution de **regards étanches** comprenant :

- * Fouilles en puits, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Radier en béton armé y compris façon de cunette.
- * Parois en béton armé avec feuillure, réservation pour raccordement des canalisations et rebouchage après coup.
- * Enduit intérieur lissé étanche.
- * Tapiot fonte série légère trottoir B 125 avec dispositif de levage section carrée.
- * Compris toutes sujétions pour mise au niveau fini du tapiot.
- * Raccordement étanches des canalisations
- * Remblais en tout venant soigneusement compacté au pourtour des regards.

Localisation :

Pour EU/EV.
Position suivant plan de réseaux.

2.9 Raccordement canalisations sur collecteur.

Raccordement de canalisations sur le collecteur situé sur le domaine public et comprenant :

- * Barrière de protection et signalisation.
 - * Découpe d'enrobé, compris chargement des déblais en camion et enlèvement des déblais aux décharges publiques.
 - * Fouille en tranchée, compris chargement des déblais en camion et enlèvement aux décharges publiques.
 - * Canalisations "Pvc compact" Série Assainissement compris tous accessoires.
-

- * Dégagement et percement du collecteur.
- * Lit de sable pour enrobage des canalisations.
- * Raccordement des canalisations sur le collecteur, y compris scellements étanches nécessaires.
- * Remblai de la tranchée en tout venant soigneusement compacté.
- * Réfection de chaussée ou trottoir en enrobé, compris une couche de concassé basaltique de 10 cm d'épaisseur compacté, finition en enrobé de 5 cm d'épaisseur compacté.
- * Toutes sujétions pour une finition parfaite.

Localisation :

Entre le dernier regard VRD et l'égout situé place de l'église.

2.10 Chambre pour FT.

Exécution d'une chambre de tirage étanche pour FT, compris terrassement, radier et parois BA, cadre et trappe, compris, réservation, rebouchage et toutes sujétions.

Localisation :

Position suivant plan de réseaux.

2.11 Tranchée pour eau

Tranchée pour passage de la canalisation **eau potable**, comprenant :

- * Fouilles en rigoles en terrain de toute nature. Terres chargées en camion et évacuées aux décharges publiques.
- * Lit de sable pour enrobage de la canalisation eau potable.
- * Grillage avertisseur nécessaire.
- * Remblais en tout venant soigneusement compacté.

Localisation :

Position suivant plan de réseaux.

2.12 Regard eau potable

Regard pour eau potable, comprenant :

- * Fouilles en puits, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Parois en béton armé avec feuillure. Réservation 10* 10 cm dans parois pour l'arrivée de la canalisation eau potable, compris rebouchage après coup.
- * Une couche de 10 cm de sable fin en fond de regard.
- * Couverture en tôle striée de 6 mm d'épaisseur avec poignée de levage escamotable.

Compris peinture antirouille.

- * Remblais en tout venant soigneusement compacté au pourtour des regards.
- * Dimension intérieure 100* 80* 100 cm de profondeur.

Localisation :

Suivant plan de réseau.

2.13 Fosse pompe de relevage.

Fourniture et pose d'une fosse de relevage en polyéthylène haute densité, compris :

- * Fouilles en puits, terres évacuées.
- * Mise en place de la fosse.
- * Remblai en sable.
- * Tous accessoires pour raccordement des canalisations.
- * Dispositif de ventilation de la fosse.
- * Toutes accessoires et toutes sujétions.
- * Fosses type "SALMSON" type SANITSON PREMIUM 2-205

Fosse pompe de relevage selon CCTP, compris tous accessoires et toutes sujétions.

Localisation :

Position suivant indication architecte

Fosse pompe de relevage

u

3 DIVERS

3.1 Démolition de gros murs.

Démolition partiel de gros mur et reprise de la partie conservée. Mur en pierres hourdée au mortier de chaux ou ciment. Compris :

Démolition :

- * Coupe propre au disque le long des ouvrages conservés.
- * Démolition de mur ou ouvrages en pierres maçonnées
- * Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.

Reprise tête de mur :

Reprise des têtes de murs après démolition en béton coffré, compris :

- * Béton dosé à 350 kg
- * Coffrage ordinaire
- * Acier HA

Localisation :

La tête du mur de clôture donnant sur le parking côté Est.

3.2 Bouchage de baies.

Bouchage de baie sur gros mur en pierre comprenant :

- * Dépose de menuiseries.
- * Prise périphérique sur existant
- * Remplissage en agglos de 20 cm creux simple parois
- * Garnissage périphérique.
- * Enduit aux 2 faces idem existant
- * Raccord d'enduit périphérique nécessaire
- * Arêtes tirées à la règle sur angles saillants.
- * Toutes sujétions pour une finition parfaite

Localisation :

La porte du mur de clôture donnant sur le parking côté Est.

3.3 Apport de terre végétale

Apport et mise en place de terre végétale. Compris mise en forme, façon de talus et préparation du terrain de façon à être prêt à l'engazonnement. Mode de métré : cube non foisonné.

Compris toutes sujétions pour tous mouvements de terre. Niveaux finis extérieurs suivant plans Architecte.

Localisation :

Épaisseur 50 cm : Sur les zones plantées.
Épaisseur 25 cm : Sur les zones engazonnées.
Suivant plan du Bet Paysagiste.

4 OPTION 1 : REVETEMENT COUR DE SERVICE

4.1 Revêtement en stabilisée

Exécution de revêtement en stabilisée, composée de :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
- * Couche de fond en concassé basaltique 0/60 sur 25 cm d'épaisseur compacté.
- * Couche de base en semi concassé basaltique 0/16 sur 5 cm d'épaisseur.
- * Couche de finition de 5 cm d'épaisseur en sable concassé fin, rouge ou ocre

soigneusement compacté.

Localisation :

Dans la cour de service entre préau et bâtiment garage communal.
Suivant plan de masse.

4.2 Bordures ciment type P1.

Fourniture et pose de bordures en ciment naturel. Compris :

- * Fouilles en rigoles, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Béton de fondation pour scellement des bordures.
- * Fourniture et pose de bordures, compris réglage et mise à niveau.
- * Blocage béton de chaque côté des bordures.
- * Bordure type P1

Localisation :

Entre espaces verts et zones circulables, dans la cour de service entre préau et bâtiment garage communal.
Suivant plan de masse.

5 OPTION 2 : REVETEMENT PARKING EST 13 PLACES

5.1 Revêtement en stabilisée

Exécution de revêtement en stabilisée, composée de :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
- * Couche de fond en concassé basaltique 0/60 sur 25 cm d'épaisseur compacté.
- * Couche de base en semi concassé basaltique 0/16 sur 5 cm d'épaisseur.
- * Couche de finition de 5 cm d'épaisseur en sable concassé fin, rouge ou ocre soigneusement compacté.

Localisation :

Pour circulation et parking côté Est.
Suivant plan de masse.

5.2 Bordures ciment type P1.

Fourniture et pose de bordures en ciment naturel. Compris :

- * Fouilles en rigoles, les déblais chargés en camion et évacués aux décharges publiques.
- * Béton de fondation pour scellement des bordures.
- * Fourniture et pose de bordures, compris réglage et mise à niveau.
- * Blocage béton de chaque côté des bordures.
- * Bordure type P1

Localisation :

Entre espaces verts et zones circulables du parking côté Est.
Sur revêtement en stabilisé au droit des places de parking handicapé.
Suivant plan de masse.

6 OPTION 3 : REVETEMENT SOUS PREAU

6.1 Revêtement en stabilisée

Exécution de revêtement en stabilisée, composée de :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
- * Couche de fond en concassé basaltique 0/60 sur 25 cm d'épaisseur compacté.
- * Couche de base en semi concassé basaltique 0/16 sur 5 cm d'épaisseur.
- * Couche de finition de 5 cm d'épaisseur en sable concassé fin, rouge ou ocre soigneusement compacté.

Localisation :

Sous préau
Suivant plan de masse.

7 VARIANTE EXIGEE 1 : DALLE DE VOLVIC POUR CHEMINEMENT

7.1 Dalle de Volvic

Fourniture et pose de revêtement en dalle de Volvic et comprenant :

- * Décaissement sur 30 cm environ. Terres évacuées aux décharges publiques ou régaliées dans la propriété.
 - * Couche de fond en graves compactées de 25 cm d'épaisseur.
 - * Forme de sable de 5 cm d'épaisseur réglée et compactée.
 - * Dalle de Volvic de 30*60 cm environ.
 - * Battage nécessaire pour obtenir une surface plane
 - * Pose à joints serrés.
-

* Compris coupes et découpes autour des regards et toutes sujétions.

Localisation :

Devant porte d'entrée hall, parvis et salle de réunion.
Cheminement pour PMR.
Devant salle des fêtes.
Suivant plan de masse.

8 VARIANTE EXIGEE 2 : BASSIN D'ORAGE

8.1 Terrassement pour bassin d'orage

Travaux de terrassement pour création et modelage d'un bassin en fond de jardin, y compris évacuation des déblais si nécessaires, tous accessoires et toutes sujétions.

Localisation :

Dans jardin suivant plan de masse.

8.2 Couche drainante du bassin

Fourniture et mise en place en fond de bassin d'une couche minérale drainante sur une épaisseur moyenne de 50cm, type pouzzolane ou similaire, compris géotextile si nécessaire, tous accessoires et toutes sujétions

Localisation :

Dans le bassin d'orage.